

• Alliance contre le tabac en Ile-de-France • Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie (AALT) • Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme (AAVT) • Association Interdisciplinaire de Recherche sur le Tabagisme en Basse-Normandie (AIRBN) • Association Nationale des Sages-femmes Tabacologues • Association Périnatalité Prévention Recherche Information (APPRI) • Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) • CaméraSanté • Capitale Stop/Tabac • Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française (CESPHARM) • Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR) • Comité National Contre le Tabagisme (CNCT) • Coordination Bretonne de Tabacologie (CBT) • Coordination de Lutte Anti-Tabac Azur Méditerranée (CLATAM)



• Espace de Concertation et de Liaison Addictions Tabagisme (ECLAT) • Fédération Française de Cardiologie (FFC) • Fédération Française des Oncologues Médicaux (FFOM) • France Réseau des Acteurs en Tabacologie Ligérien (FRACTAL) • Institut Rhône-Alpes-Auvergne de Tabacologie (IRAAT) • Les Droits des Non-Fumeurs (DNF) • Ligue nationale contre le cancer (LNCC) • Ligue Vie & Santé • Mieux Vivre sans Tabac • Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) • Observatoire Sanitaire et Social des Activités Festives (OSSAF) • Office Français de prévention du Tabagisme (OFT) • Paris Sans Tabac (PST) • Réseau Hôpital Sans Tabac (RHST-A) • Société Française de Santé Publique (SFSP) • Société Française de Tabacologie • Tabac & Liberté

Lettre aux parlementaires :

Qui va tomber dans le piège tendu par l'industrie du tabac?

Paris, le 25 janvier 2011 – Au nom de la protection de valeurs qui ne sont en aucun cas menacées par la Loi Evin, la proposition de Loi 2972 de quelques lignes, soutenue par le député Didier Mathus autorisant la publicité pour le tabac en invoquant le respect du patrimoine culturel ou artistique, ajoute la tromperie à l'imposture et constitue une grave menace pour la Santé Publique.

Quel élu responsable peut imaginer que l'industrie du tabac aura le scrupule de ne pas s'engouffrer dans la brèche béante ainsi ouverte ? Qui décrètera qu'une image, qu'un film, qu'un site relève ou non du culturel ou de l'artistique ?

En 20 ans, les associations en charge de l'application de la Loi Evin ont su ne pas saisir la justice à l'occasion de la diffusion d'images soigneusement sélectionnées pour présenter une personnalité la cigarette à la bouche. Aucune procédure n'a été engagée ni aucune condamnation prononcée.

Alors que tous les indicateurs du contrôle de l'usage du tabac sont au rouge, le Parlement ne laissera pas démanteler un des dispositifs essentiels de lutte contre la première cause de mortalité prématurée et d'inégalité sociale devant la maladie et la mort.

Les parlementaires, selon qu'ils adoptent ou non cet amendement, se rangeront, soit du côté des intérêts particuliers du cartel de l'industrie du tabac, soit du côté de la protection de la Santé et de la lutte contre les inégalités sociales.

Contacts :

Professeur Yves MARTINET (Président) : 06 83 51 31 69

Clémence CAGNAT-LARDEAU (Directrice) : 06 50 54 69 06

L'Alliance contre le tabac, fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme, contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac, signée et ratifiée par la France en 2004. Elle soutient des actions d'information et prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte à un engagement des pouvoirs publics à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Alliance contre le tabac

14 RUE CORVISART - 75013 PARIS - T. +33 (0) 1 43 37 91 51 - F. +33 (0) 1 43 36 91 49